

Communes concernées

Bourg-Saint-Pierre, Liddes, Bovernier, Orsières, Sembrancher, Val de Bagnes

Population (au 31.12.2022)

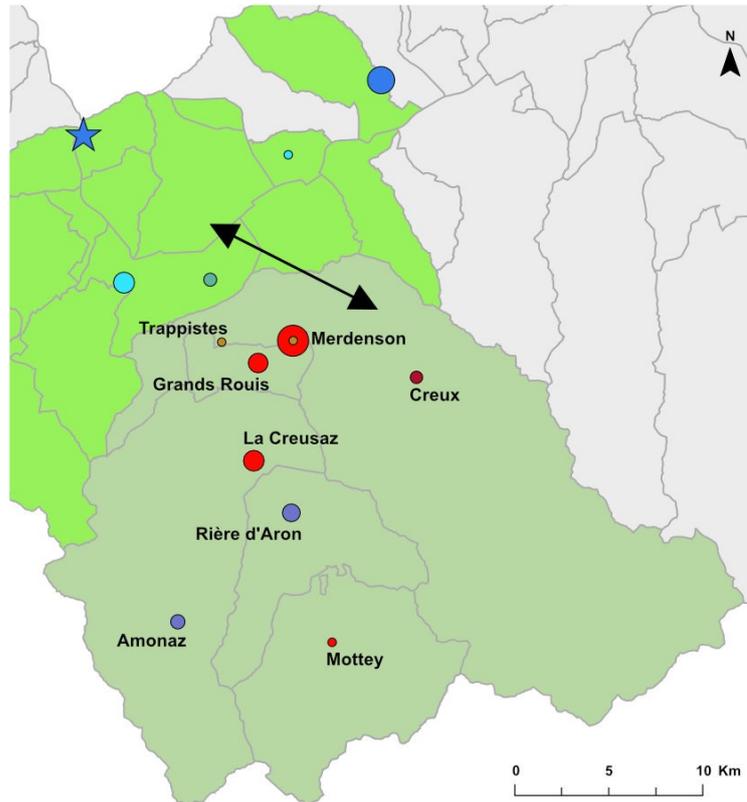
16'854 habitants

Production annuelle moyenne (calculée sur la période 2017-2022)²¹

56'700 m³/an

Production annuelle moyenne par habitant

3.36 m³/hab/an



Type de décharge et statut

- DTA, actif
- DTA, phase I
- DTA, potentiel
- DTB, phase I
- DTA, phase II en zone d'interaction
- DTA, phase I en zone d'interaction
- DTB, actif en zone d'interaction
- ★ Comblement, phase II en zone d'interaction

↑ Les flèches indiquent les interactions entre les différentes régions

Volumes en [m³]

- 10'000
- 265'000
- 600'000

Région

- Entremont
- Martigny

Décharges de type A en activité

Nom	Motthey	La Creusaz	Grand-Rouis	Merdenson
Volume disponible [m³]	7'000	250'000	230'000	425'000
Remplissage annuel moyen [m³/an]	150	26'000	²²	25'500
Durée d'exploitation estimée	> 20 ans	10 ans	> 20 ans	17 ans
Durée d'exploitation²³	B	> 20 ans		
	M	16 ans		
	H	> 20 ans		

²¹ Selon les décharges existantes sur le territoire concerné.

²² Tous les matériaux acceptés dans la décharge à ce jour ont été revalorisés selon les exploitants.

²³ La durée d'exploitation est mesurée selon trois scénarios : Bas : 0.8 m³/hab/an ; Moyen : 3.36 m³/hab/an, soit la production annuelle moyenne calculée sur la période 2017-2022 ; Haut : 2 m³/hab/an.

Projets de DTA en phase I

Nom	Rière d'Aron	Amonaz
Volume estimé [m ³]	200'000	120'000
Probabilité de réalisation ²⁴	Forte	Très Faible

Sites potentiels de DTA

Nom	Merdenson (extension)	Les Trappistes
Volume estimé [m ³]	400'000	inconnu
Probabilité de réalisation	Moyenne	Faible

Viabilité des projets

La région **Entremont** compte quatre décharges de type A en activité. Il s'agit de celle de Mottey (Bourg-Saint-Pierre), La Creusaz (Orsières), Grands Rouis (Sembrancher) et Merdenson (Val de Bagnes). Elle a donc des réserves au-delà de l'horizon 2040 concernant les décharges en activité, avec les scénarios bas et haut. En revanche, en prenant le scénario établi sur la production moyenne entre 2017 et 2022, les réserves de disponibilité de volume s'éteindraient vers 2038. A noter que le site de Grands Rouis est encore inscrit dans la fiche E.9 « Décharges » du PDc. Il doit en être retiré puisqu'il est actif et autorisé.

Un projet est également en cours, celui de Rière d'Aron (Liddes). Il est en cours d'examen par l'ARE afin d'atteindre l'état de coordination réglée. Les procédures de modification du PAZ et les demandes d'autorisation suivront.

Le site de l'Amonaz (Orsières) est inscrit au PDc, en catégorie *coordination en cours*. Après des études et des échanges entre la commune et les services concernés de l'Etat, il a été décidé que ce site serait retiré du PDc car il ne répond pas aux critères nécessaires pour l'établissement d'une DTA, en particulier par sa situation en zone alluviale d'importance nationale.

Le site de Creux (Val de Bagnes) a été inscrit au PDc comme site pour une DTB. Ce type de décharge peut accepter des matériaux de type A, bien qu'il devrait réserver au maximum ses capacités à des déchets qui ne peuvent pas être déposés en DTA. Selon les informations de la commune, ce site est à retirer du PDc car il ne sera jamais activé, notamment en raison de la difficulté d'accès.

Enfin, concernant les sites potentiels, la commune est en cours de réflexion sur l'élaboration d'une éventuelle décharge sur le site des Trappistes (Val de Bagnes). Il s'agit d'un projet récent (dernier trimestre 2023) qu'il faudra encore étudier. Il en est de même pour une possible extension en hauteur du site de Merdenson (Val de Bagnes). Aucun autre site potentiel n'est connu à ce jour pour la région d'Entremont.

Interactions

La topographie de la région est telle qu'elle l'isole grandement. Néanmoins des échanges avec la région de Martigny sont envisageables, aussi bien en importation qu'en exportation. Mais cela se limite principalement aux localités situées dans la zone altitudinale la plus basse et aux décharges qui s'y trouvent.

²⁴ La probabilité est catégorisée selon les termes suivants : Réalisée, Elevée, Forte, Moyenne, Faible, Très faible. cf. chapitre y relatif.

Mesures

		HORIZON DE TEMPS ²⁵	ENTITÉ RESPONSABLE
DTA_04_1	Retirer les sites de l'Amonaz et de Grands Rouis du PDC.	Court terme	Canton / Commune
DTA_04_2	Mise en place des moyens nécessaires pour que l'octroi de l'autorisation de construire, d'aménager et d'exploiter la décharge de Rière d'Aron puisse être finalisé dans un horizon de temps inférieur à 5 ans.	Moyen terme	Canton
DTA_04_3	Etudes pour déterminer la probabilité que le site des Trappistes puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA et pour la prochaine adaptation du PGDM.	Moyen terme	Commune / Exploitant
DTA_04_4	Etudes pour déterminer la probabilité que l'extension de la décharge de Merdenson puisse répondre à toutes les exigences d'une DTA.	Long terme	Commune / Exploitant

²⁵ Les horizons de temps sont catégorisés comme suit : Court terme : < 2 ans ; Moyen terme : > 2 ans et < 5 ans ; Long terme : > 5 ans.